

Rapport public Parcoursup session 2026

Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2026. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Tous les candidats	17	226	59	42	16

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	145	39	26	13	81,3 %
			Masculin	81	20	16	3	18,8 %
			Total	226	59	42	16	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	62	9	7	4	26,7 %
				AB	74	28	20	9	60 %
				B	31	12	9	1	6,7 %
				TB	7	6	4	1	6,7 %
				Total	174	55	40	15	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	15	0	0	0	0 %
				AB	13	0	0	0	0 %
				B	12	1	0	0	0 %
				TB	6	2	1	1	100 %
				Total	47	3	1	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	1	1	0	
				Total	3	1	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	84	33	25	9	56,3 %
			En réorientation	94	19	12	6	37,5 %
			Non scolarisés	40	4	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	2	2	1	6,3 %
			Autres	4	1	1	0	0 %
			Total	226	59	42	16	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	45	21	15	7
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	45	16	13	6
			Autres doublettes	55	13	10	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - D.E Audioprothésiste (39380)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	31 %	42 %	39,5 %	46,7 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31 %	32 %	34,2 %	40 %
		Autres doublettes	37,9 %	26 %	26,3 %	13,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de 1ère et terminale ou résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	Notes de 1ère et terminale notamment en mathématique, physique, biologie et autres matières scientifiques. Résultats et type de formation suivie dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Essentiel
	Progression	Évolution des résultats en première, terminale et supérieur	Complémentaire
	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du bac, en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral) et, selon la série du baccalauréat, aux travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	Essentiel
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	Niveau en langue française pour les candidats étrangers. Entretien.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à la démarche scientifique	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins. Fiche Avenir. Coursus post-bac	Très important
	Qualité de la communication écrite et orale	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, notamment en Français, Philosophie et en langues (Anglais notamment). Fiche Avenir. Lettre de motivation. Entretien.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Qualités humaines	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Entretien.	Très important
	Capacités organisationnelles	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Entretien.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation	Lettre de motivation. Entretien.	Très important
	Appétence pour la gestion administrative et les relations commerciales	Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Entretien.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier d'audioprothésiste, expériences prof. ou stages dans le champ de la santé (stages de découverte, d'initiative personnelle, associations, etc).	Lettre de motivation Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Entretien.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Formation scientifique de base en mathématiques et en physique insuffisante :

- Baccalauréat non scientifique pour les néobacheliers
- Remise à niveau insuffisante pour les reconversions ou réorientations
- Analyse du dossier Parcoursup montrant un niveau de connaissance et/ ou une motivation trop faibles pour entreprendre la formation
- Entretien oral montrant des lacunes majeures ou une inaptitude à un métier de soignant tel qu'audioprothésiste

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation est sélective.

La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Signature :

Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne,
Mathias BERNARD